

## Politique(s) et associations : ethnographie d'un réseau d'initiatives agroalimentaires alternatives dans une métropole de l'Est de la France

Antoine Perrin\*

*Résumé* : Les initiatives agroalimentaires alternatives affichent l'ambition de construire une alternative au marché et à l'industrialisation, ces initiatives n'en sont pas moins accusées de dépolitisation. Peu subversives, elles ne s'adresseraient qu'aux classes supérieures et ne parviendraient pas à faire mouvement. Une enquête ethnographique parmi ces initiatives dans une ville de l'Est de la France, permet d'apporter des réponses à ces questions, montrant une définition différente de l'économie réencastrée dans le politique et dans le territoire.

*Mots-clés* : Amaps, jardins partagés, associations, alimentation, mouvements politiques

### Politics Within Associations of Food Production and Distribution. Ethnography of an Alternative Food System in a City in Eastern France

*Abstract*: Alternative agri-food initiatives have the ambition to build an alternative to the market and industrialization, but these initiatives are nevertheless accused of depoliticization. Scarcely prone to subversion, allegedly they would only address the upper classes and fail to create a movement. An ethnographic survey among these initiatives in a city in eastern France, provides answers to these questions, showing a different definition of the economy re-embedded in politics and territory.

*Keywords*: CSAs, shared gardens, associations, food, political movements

### Politik in Verbänden der Lebensmittelproduktion und -verteilung. Ethnographie eines alternativen Nahrungsmittelsystems in einer ostfranzösischen Stadt

*Zusammenfassung*: Alternative Agrar- und Ernährungsinitiativen haben den Ehrgeiz, eine Alternative zum Markt und zur Industrialisierung zu schaffen, aber diesen Initiativen wird dennoch Entpolitisierung vorgeworfen. Nicht sehr subversiv, würden sie nur die Oberschicht ansprechen und keine Bewegung auslösen. Eine ethnografische Umfrage unter diesen Initiativen in einer Stadt in Ostfrankreich liefert Antworten auf diese Fragen und zeigt eine andere Definition der Wirtschaft, die wieder in Politik und Territorium eingebettet ist.

*Schlüsselwörter*: Solidarische Landwirtschaft, kollektive Gärten, Verbände, Lebensmittel, politische Bewegungen

---

\* Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales, Université de Lorraine, 2L2S, EA n° 3478, antoine.perrin@univ-lorraine.fr

## 1 Introduction

Depuis le début des années 2000, des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAPs), des jardins partagés, des épiceries collaboratives se sont créées et développées dans la plupart des territoires (Lamine 2008 ; Duchemin et al. 2010). Ces associations peuvent être regroupées sous le terme d'« initiatives agroalimentaires alternatives » (Deverre et Lamine 2010). Elles souhaitent proposer des formes de production et de distribution alimentaires qui diffèrent à la fois de la grande distribution et des associations d'aide à l'alimentation, promouvant la participation des acteurs à leur propre alimentation. Mettant en avant de nouvelles postures critiques, ces associations visent à transformer l'économie en « dotant les consommateurs de capacités critiques et collectives » (Benmecheddal et Özçağlar-Toulouse 2014, 267), ainsi qu'à rapprocher les mangeurs des producteurs (Thompson et Coskuner-Balli 2007). La recherche scientifique en économie et en sociologie s'intéresse elle aussi à ces nouveaux dispositifs<sup>1</sup> : « ces formes de distribution sont étudiées comme des alternatives aux modèles de production et de consommation de produits standards insérés dans des filières agro-industrielles et soutenus par les politiques agricoles » (Mundler 2013, 3–4). Pour Patrick Mundler, ces initiatives sont ainsi « à l'intersection d'un triple mouvement : celui de la relocalisation de l'agriculture, celui des circuits courts et celui de la solidarité » (Mundler 2013, 4). Pour Claire Lamine et Yuna Chiffolleau (2012, 91), « cela se traduit par des modalités diverses de mise en œuvre d'une *gouvernance alimentaire locale* ». Ces initiatives alimentaires revendiquent donc une part de gestion de la production et de la distribution de l'alimentation mais aussi un travail de redéfinition de la politique alimentaire au sens large et la constitution de l'alimentation comme un problème public<sup>2</sup>. Des conceptions nouvelles de l'alimentation, de la politique, de l'économie sous-tendent ces initiatives qui interagissent avec les acteurs existants (institutions publiques, entreprises et associations plus anciennes).

Néanmoins, cette portée politique des initiatives est parfois remise en question. Dans sa thèse intitulée « Des jardinier·e·s partagé·e·s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi », Lea Mestdagh (2015) explique que les jardins sont constitués de participants appartenant aux mêmes classes sociales, aisées et éduquées, ayant en commun le niveau de diplôme et les goûts culturels. Les journalistes Thomas Legrand et Laure Watrin font figurer dans « Les 100 mots des bobos » le mot AMAP en bonne place, avec une page dédiée dans laquelle les auteurs rappellent la taille modique de la population touchée : « avec 2000 AMAPs accueillant 300 000 amapiens et amapiennes en 2015, cela peut sembler une goutte d'eau dans le marché de l'ali-

1 Voir l'article de Deverre et Lamine (2010), « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », qui, déjà à l'époque, tentait un inventaire déjà difficile de plus d'une centaine d'articles sur le sujet.

2 Selon Erik Neveu, « un problème public naît de la conversion d'un fait social en objet de préoccupation et de débat, éventuellement d'action publique » (Neveu 2015, 7).

mentaire » (Legrand et Watrin 2018, 12). Patrick Mundler (2013) rappelle d'abord la fragilité du pacte présent dans les AMAPs et nombre d'initiatives de circuits courts, ainsi que la composition sociale plutôt homogène au sein des AMAPs, qui ne serait pas tant due au prix des paniers qu'aux « difficultés rencontrées par les AMAP pour s'ouvrir à des milieux sociaux variés » (2013, 16). D'autre part, ces initiatives ne feraient pas « mouvement » et devraient donc se rapprocher d'autres forces sociales et politiques (Marsden 2000 ; Allen et al. 2003 ; Dupuis et Goodman 2005). Autre risque pointé, que la relocalisation des productions apporte « une dépolitisation du local, vu comme lieu d'harmonie et de cohésion sociale, masquant les asymétries de pouvoir » (Deverre et Lamine 2010, 62). Enfin, ces initiatives sont parfois accusées d'être des chevaux de Troie du libéralisme, accroissant « le mouvement général de transfert des prérogatives de l'État providence vers les communautés » (Deverre et Lamine 2010, 63) et une fragilisation du modèle du salariat (Hély 2009).

Partant de cette apparente contradiction – un projet fondamentalement politique mais dont la portée politique semble remise en question –, le présent article propose d'éclairer la dimension politique et les effets politiques dans ces initiatives agroalimentaires alternatives, au moyen d'une enquête de terrain au cœur de ces associations et de leurs activités. Suivant en cela l'approche développée par Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud (2011, 9–10), qui entend :

*Saisir le politique à partir de son enracinement dans l'expérience ordinaire, dans le flux de la vie de tous les jours des personnes et des collectifs. Par leur façon propre d'approcher le politique « par le bas ».*

Dans un premier temps, nous poserons la question de la méthodologie la plus adaptée pour pratiquer l'enquête et pour accéder au politique à l'intérieur de ces initiatives. En explorant ensuite les conceptions du politique déployées dans les discours et pratiques de ces initiatives, d'abord à l'intérieur de celles-ci puis dans les relations avec les autres associations et enfin au contact des acteurs publics du territoire.

Cet article s'appuie sur une enquête ethnographique de trois ans sur 18 associations dans une métropole de 150 000 habitants de l'Est de la France, constituée de 40 entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de 2 heures auprès des porteurs de ces projets de 2016 à 2019, d'une veille documentaire et d'observations participantes. Ces 18 associations sont de plusieurs types : AMAPs, jardins partagés et initiatives diverses (épicerie collaborative, ferme pédagogique et restaurant solidaire). Elles regroupent de 20 adhérents (pour un jardin partagé) à plus de 800 (le restaurant solidaire). Les initiatives étudiées ont en commun le fait d'avoir été créées récemment – la plupart des 18 associations ont été fondées après 2015 – ce qui permet d'étudier les réponses à la problématique dans des associations en émergence, au stade où elles forment ces réponses.

## 2 Où trouver le politique des associations ?

### 2.1 L'enquête ethnographique comme moyen privilégié

Les enquêtes sur les associations se partagent le plus souvent entre deux niveaux. Le niveau macrosociologique porte sur le secteur associatif dans son ensemble (Hély 2009), sur des données statistiques à grande échelle (Tchernogog 2007) ou sur la place du modèle associatif en termes politiques et économiques (Laville 2016). Le niveau microsociologique prend la forme d'études de cas sur une initiative ou un nombre réduit d'initiatives. La question du réseau associatif, au sens d'acteurs opérant sur un même territoire et partageant leurs représentations, leurs moyens et leurs objectifs, nous semble obliger à approcher le terrain au niveau mésosociologique (Simmel 1991) afin d'observer les relations fines et multidimensionnelles (Granovetter 1973) entre les associations, tout en restant attentif aux rassemblements et grandes actions qu'elles peuvent mener ensemble, témoignant de leur capacité à *faire mouvement* (Cefaï 2007). Dans leur article en forme d'état de l'art, Christian Deverre et Claire Lamine (2010) expliquent que la plupart des travaux sur les systèmes agroalimentaires alternatifs se basent sur des enquêtes empiriques et qualitatives : « s'agissant de décrire et d'analyser un mouvement émergent façonné par un grand nombre d'initiatives parfois peu structurées, les méthodes employées par les auteurs se caractérisent souvent par des approches qualitatives faites d'entrevues et/ou d'observation participante de cas particuliers » (Deverre et Lamine 2010, 58). En effet, le contenu politique des associations ne serait-il pas abrasé lors de présentations au grand public ou auprès de bailleurs potentiels, ou par une étude seulement statistique, faisant entrer l'action des associations dans des instruments quantitatifs prompts à traduire toute réalité dans un langage positif et chiffré ? À l'inverse, ne se révélerait-il pas dans l'action et le discours quotidiens des associations ? Afin de déceler la place du politique et ses effets sur le terrain, nous pouvons privilégier une approche par le bas, en explorant l'action des initiatives sur le terrain et non par le haut, au travers des institutions qui les représentent et des espaces créés par celles-ci pour représenter les pratiques (par exemple les « forums de l'économie sociale et solidaire » étudiés par Fanny Darbus (2015)). Cette approche entend se pencher sur les pratiques et non seulement sur les discours des acteurs. L'enquête ethnographique permet d'atteindre le caractère politique des initiatives, comme l'expliquent Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud (2011, 5–6) :

*Le politique peut aussi se nicher dans les conditions de possibilité de l'expérience d'un vivre ensemble – cette constitution d'usages, de croyances et de mœurs, de manières de voir, de dire et de faire, qui fait lien dans la vie commune [...] où l'on assiste peut-être à des changements des règles du jeu, à une redistribution des rôles et à une réorientation des actions, le politique se joue aussi dans des moments plus routiniers ou habituels de la vie collective.*

*Du point de vue de l'enquête, cela [signifie] découvrir comment des myriades d'activités conjointes de communication et de coopération sont nécessaires pour coproduire un ordre public.*

L'enquête ethnographique permet d'étudier le réseau entre les acteurs, de déceler, outre les liens formels (contrats entre associations, alliances pour répondre aux offres publiques), les liens informels entre ces associations (discussions hors réunions, coups de main et prêt de matériel, présence à des conférences), et d'en faire apparaître les limites. L'enquête s'est effectuée de manière multi située dans les espaces de l'action associative (réunions, jardins, Maisons des Jeunes et de la Culture, festivals...), l'entrée et le cheminement dans le terrain mimant celle de tout acteur souhaitant s'engager dans ces initiatives. En effet :

*L'enquête multi située est conçue autour de chaînes, de chemins, de liens, conjonctions ou juxtapositions de lieux dans lesquels l'ethnographe établit une présence physique avec une logique explicite d'associer ou de connecter différents sites qui, par ce mouvement, définissent l'ethnographie. [...] Le processus de l'enquête consiste en suivre les mouvements d'un groupe initial particulier. [...] L'ethnographie multi située est un exercice de cartographie d'un territoire. [...] De fait, dans l'ethnographie multi située, une comparaison se forme du fait de la mise en question d'un objet émergent, dont les contours, les lieux et les relations ne sont pas connues a priori [...]. L'objet d'étude est donc finalement mobile et multi situé. (Marcus 1995, 105, traduit par l'auteur)*

Ainsi l'enquête progresse via les liens qui s'établissent dans ce réseau, pour en dessiner une cartographie au niveau du territoire de la ville. L'étude des discours et des archives (communication des associations, rapports d'activité, données quantitatives financières ou informations sur les adhérents) est complétée par des observations participantes lors des activités de l'association, afin d'envisager les logiques d'action de ses membres. Le travail de repérage des répétitions, des points communs entre associations est facilité par la méthode ethnographique.

L'étude sur un temps long sur le territoire d'une ville permet en outre de présenter l'évolution des associations dans cet espace. L'enquête révèle ainsi les liens qui s'établissent entre les associations et les institutions publiques (conseil départemental, métropole, mairie, conseils de quartier), les corps intermédiaires (partis politiques, syndicats, grandes associations préexistantes) et le grand public sur un territoire donné. L'ethnographie offre ici l'occasion d'examiner des interactions entre ces acteurs à grande échelle mais répétées, et avec le territoire physique et social de la ville (Paquot 2011) afin de révéler les actions de ces associations en termes politiques.

## 2.2 A priori un certain éloignement du politique

De prime abord, en se basant sur l'enquête auprès des associations, le rapport au politique semble refusé. Le terme lui-même est largement rejeté. À la question : « pensez-vous faire de la politique via cette initiative ? », de nombreuses réponses sont négatives. Le co-président d'une association de jardins partagés explique : « pour moi, la transition ça n'a pas d'étiquette politique, ça touche tout le monde, je respecte presque tous les gens qui votent quel que soit leur vote [...] mais ça nous concerne tous donc je pars du principe que je fais pas de politique ». De nombreuses anecdotes manifestent une distanciation volontaire avec la politique partisane et électorale. Le président d'une autre association se rappelle : « les jeunes écolos, j'en suis parti en disant « mais les gars, à part se voir au bar, et se bourrer la gueule, et dire que tout ça, ça ne va pas, on fait quoi ? Coller une fois par an des affiches dans la rue ». Moi j'ai envie de plus que ça tu vois ». Le président et créateur d'une association, adjoint d'un élu au niveau régional n'en a jamais fait publicité lors de ses activités associatives et a même demandé que cela soit tu, quand des militants ou le chercheur lui ont parlé de cette activité, afin de ne pas influencer l'opinion des membres actuels ou futurs de l'association. Ces acteurs cherchent notamment à se démarquer du jeu électoral. À propos de l'organisation du village Alternatiba<sup>3</sup> de la ville, un associatif déclare : « on a été très clair dès le départ sur le fait qu'on inviterait les élus mais qu'ils ne prendraient pas la parole, qu'il n'y aurait pas d'intervention politique et que leur logo n'apparaîtrait pas sur les affiches ». Pour les porteurs d'un collectif fabriquant et disposant dans la ville des bacs de légumes à partager, cette question s'est posée lors de la visite d'une personnalité politique en période électorale :

*On s'est définis direct comme apolitiques [...] il y avait la future députée de droite qui était en campagne et qui est passée, on l'avait pas invitée spécialement [...]. Du coup, si ça peut faire parler du collectif tant mieux, mais elle ne comprend pas trop notre truc, c'est de la récupération, c'est du média, c'est tout ce qui ne nous intéresse pas. Sur le coup, on n'était pas très contents, enfin, on aurait préféré un mec d'extrême gauche, ou un écolo, mais là c'était pour se faire dorer l'image, « ouais je suis là, on fait des photos avec un petit [reportage télévisé] qui passe dans pas longtemps », super...*

Une autre association de jardins partagés n'affiche aucune couleur politique, aucun drapeau alors qu'elle a été fondée par des membres actifs et même des candidats d'un parti politique de gauche, lors des élections présidentielles de 2016. Les porteurs du projet reconnaissent qu'il permet aux membres locaux du parti de mettre en œuvre le programme de leur parti, mais aucune trace de cette affiliation sur les différents documents édités par l'association.

3 Alternatiba est une association qui propose un tour de France du « village des initiatives », censé présenter pendant un ou deux jours en pleine ville les initiatives choisies par Alternatiba comme portant la « transition » au niveau local.

La personne en charge de la programmation des événements au restaurant solidaire La Cantoche se réclame du même principe : « je ne peux pas laisser une tribune à la mairie qui vient expliquer qu'ils vont ouvrir des pistes cyclables juste à 3 semaines des élections ». Ce refus de la politique des partis est d'abord prôné comme un moyen d'accueillir tout le monde au sein de l'association et d'éloigner des sujets qui pourraient diviser. Mais il peut aussi s'agir d'un moyen pour ne pas fâcher en dehors de l'association, notamment les pouvoirs publics pourvoyeurs de subventions. Selon un organisateur d'Alternatiba :

*C'est normal qu'il y ait des assocés qui n'ont pas de positionnement très politique [...] parce que c'est pas leur objet. Ils sont sur des objets qui sont très précis. Mais je pense que c'est aussi de la responsabilité de ces associations d'être capable de porter un discours politique au sens noble, c'est-à-dire pas à voter pour X ou voter pour Y, mais « il y a telle collectivité, tel service, telle entreprise qui ne doit plus faire ça, parce que ça va à l'encontre des valeurs que nous associations on doit défendre » [...]. Le politique politicien nous parasite énormément dans nos actions [...] parce qu'à un moment on n'en vient plus à défendre ce en quoi on croit, ou ce qu'on veut construire, mais ce qu'on pense que les autres veulent entendre et pour lequel ils vont voter.*

Cette dissolution du bien commun dans la « politique politicienne » s'oppose, dans le discours, à une « politique au sens noble » qui serait à faire advenir. Cet éloignement de la politique partisane est aussi prôné comme une opposition à un monde politique où le pouvoir décisionnel serait affaibli. Selon l'un des porteurs d'Alternatiba et d'autres projets associatifs locaux, mais également très investi dans une Organisation non-gouvernementale d'envergure nationale et membre du Conseil économique, social et environnemental français, « il n'y a plus de décision politique forte, le législateur ne fait qu'acter des rapports de force à l'instant T », c'est pourquoi l'action des associations consisterait à faire pencher ce rapport de force, pour provoquer un changement politique profond, et il conviendrait dès lors de rester à l'extérieur des enceintes politiques institutionnelles.

Cet écart par rapport au monde politique se retrouve aussi dans le refus du terme « militant » par bon nombre de porteurs de projets. Pour une cadre associative, le militantisme s'opposerait même à une certaine normalité de la vie en société : « je dirais que c'est pas du militantisme parce que, rencontrer des gens, voilà, tout ça, tchatcher, ça devrait juste être normal, ça devrait faire partie de nos vies ». Le militantisme est aussi associé à la critique, parfois opposé à la construction des initiatives. Le créateur de plusieurs projets associatifs déclare ainsi :

*[Dans nos initiatives] il y a aussi une grosse dimension de développement territorial avec la création d'emplois et autres, qui sont des dynamiques très «un autre monde est possible» mais qui ne sont pas des dynamiques militantes, on ne plaide pas contre, on créé, on construit.*

Ici, la politique décrite comme « des dynamiques militantes » est dite rejetée, pourtant ce par quoi l'acteur la remplace semble hautement politique : « un autre monde est possible [...] on créé, on construit », signe d'un rejet du lexique politicien tout en défendant une autre façon de vivre-ensemble. Les initiatives souhaitent séduire en dehors des cercles dits « militants » car la participation de personnes vues comme non-militantes constitue un critère sur lequel nombreux jugent la qualité d'une initiative : gage que l'initiative peut convaincre et attirer y compris le grand public. L'une des créatrices d'Alternatiba et plus tard de La Cantoche raconte ainsi, enchantée, qu'Alternatiba :

*A permis de chercher des associations et des personnes du coin qui étaient un peu plus éloignées, qui n'étaient pas du tout écologistes mais qui sont venues, parce que c'était une expérience humaine et au départ on les a fait venir du genre « ça te dit pas de coudre le machin ou de découper le truc ? » et finalement tu discutes avec cette personne-là, tu discutes avec des militants et ça fait un mélange sympa.*

Les cadres du discours politique sont donc utilisés avec beaucoup de précautions par les porteurs d'initiative et parfois remisés pour ne pas avoir à restreindre l'action de l'association, c'est ainsi qu'il faut comprendre le refus de la politique chez beaucoup des acteurs de l'enquête. Comme le résume un producteur en AMAP : « c'est pas parce qu'il y a 3500 AMAPs en France que les choses ont changé, il en faut 10 000, il en faut 15 000, il en faut 20 000 ! [...] parce que finalement c'est juste rémunérer à juste prix des choses, et ça *sans faire de politique* ». Mais ce refus de « faire de la politique » ne serait-il pas en fait objectivement politique ? Les acteurs des initiatives semblent récuser la politique des partis et le jeu électoral pour lui opposer le politique comme espace public de discussion et comme défense du bien commun.

### 3 Le politique au sein des associations

#### 3.1 Une autre manière de faire de la politique

Si les porteurs de projets associatifs rejettent la terminologie de « politique » pour décrire leurs initiatives, l'activité des associations peut, de fait, être qualifiée de politique en ce qu'elle inscrit, dans des prescriptions et dans des pratiques, des objectifs et des principes qui remettent en cause les pratiques dominantes et le marché. Selon Daniel Cefaï (2007, 6) :

*Le politique se joue alors dans cet agir ensemble, souvent invisible, en vue de coproduire des « apparences normales ». En partant de là, on a pu décrire comme « politiques » des situations d'évitement du politique — l'ethnographe se distancie alors des catégorisations indigènes.*

En premier lieu, le choix de la forme associative est pour les acteurs rencontrés une évidence, tant pour les buts recherchés que pour les limites qu'implique cette forme. La décision de créer ou de rejoindre une AMAP, où l'on paye au départ pour toute l'année, et où l'on obtient des légumes seulement quand ils peuvent être produits, peut donc être rapprochée d'une décision politique. Ceci est renforcé par une conscience présente chez de nombreux membres de ces AMAPs de s'éloigner des modèles dominants. Comme l'exprime un producteur : « les ruches<sup>4</sup> c'est de la merde, le drive c'est de la merde, le Carrefour c'est de la merde, on est en danger quoi, le paysan il est en danger, comme le citoyen d'ailleurs ».

Concernant les jardins partagés, et à plus forte mesure encore, le restaurant solidaire et l'épicerie collaborative, des alternatives privées existent et ces initiatives auraient pu choisir la forme entrepreneuriale. À l'opposé, l'association Racines Carrées se propose de mettre en lien bénévolement les personnes souhaitant voir leur terrain accueillir un jardin partagé et les jardiniers intéressés par le jardinage partagé. La non-lucrativité et la dissociation entre employés de l'association et comité d'administration interdit, de fait, le gain personnel. Ce démarquage qui détourne des consommateurs de formes capitalistes de production et de distribution et de consommation, vers des modèles associatifs pourrait donc constituer un acte politique<sup>5</sup>.

Les initiatives observées ont également des ambitions en termes d'objectifs sociaux et politiques. L'ouverture à tous est souvent prônée par ces initiatives. Une association de jardins partagés vise la mixité sociale<sup>6</sup> : en mettant en lien propriétaires de jardins et jardiniers, l'association connecte souvent des personnes âgées ne pouvant plus s'occuper de leur lopin avec des jardiniers plus jeunes, actifs, mais dépourvus de terrain. Toutefois, même si les initiatives s'affichent comme ouvertes à tous, il est parfois difficile d'attirer certains publics. Exemple de cette difficulté, l'épicerie collaborative avait souhaité installer son magasin dans un quartier de la ville perçu par les initiateurs du projet comme plus divers socialement. Néanmoins, après deux ans d'activité, aucun habitant du quartier ne s'est inscrit à l'épicerie. Plus grave, très rares sont les habitants du quartier ayant osé ne serait-ce qu'en pousser la porte. Un membre raconte qu'il était présent lorsqu'un homme du quartier entre dans le magasin et commence à prendre des produits, l'associatif lui explique alors qu'il faut faire partie de l'association pour acheter les produits et s'apprête à détailler le

4 La Ruche qui dit oui est une entreprise proposant la commande directe de produits agricoles.

5 Au sens où Micheletti entend « politisation du marché », c'est-à-dire : « un processus qui conduirait depuis peu les acteurs économiques (consommateurs, industriels, distributeurs...) et politiques (gouvernements, agences publiques, instances européennes) à se saisir des supports et des outils marchands pour faire avancer des causes réputées sociales et politiques [Micheletti 2003 ; Micheletti et al. 2003] » (in Cochoy 2008, 108).

6 « Définie comme la cohabitation équilibrée (sans que ce terme soit précisé) sur un même espace ou territoire de groupes divers par l'âge, l'ethnie, le statut socioprofessionnel, les revenus, la mixité sociale appréciée surtout (et quasi exclusivement) en tant qu'absence de concentration d'un groupe présentant un attribut particulier mobilise en effet des images évocatrices et positives : l'égalité d'accès, l'absence de discrimination, l'intensité des relations sociales, l'échange généralisé entre les couches sociales diverses » (Tanter et Toubon 1999, 60).

système d'adhésion, mais l'homme, gêné, repart en s'excusant. Nombreux sont les porteurs de projet qui regrettent l'absence de mixité sociale dans leurs initiatives. Pour un membre du conseil d'administration d'une association de jardins partagés :

*Dans [l'association] il y a des gens au profil un peu similaire, catégorie socioprofessionnelle, âge, tout ça. Après on est tous d'accord là-dessus, on aimerait tous que ça change. Certaines de nos actions se passent dans des quartiers populaires, donc déjà c'est un premier pas, mais ça serait bien qu'on arrive à faire en sorte que ces gens soient acteurs aussi, soient moteur dans les associations, dans leurs quartiers.*

En opposition à ces populations restant à l'écart des initiatives, trône la figure du « bobo ». Selon un membre du restaurant solidaire :

*Il faut que tout le monde puisse participer, et plus uniquement le bobo qui est bio depuis 20 ans. Le but c'est que ce soit une cantine collective où les ouvriers qui travaillent, par exemple sur les travaux de la rue, le midi ils viennent manger là, avec des tarifs différents selon le statut économique, des prix bas, des prix beaucoup plus bas que la concurrence aussi, pour que ce soit le plus inclusif possible.*

D'autres réfléchissent à des dispositifs plus portés sur la participation ou les symboles :

*Si tu prends la photo d'une image d'un groupe, tu dois réfléchir à l'image que tu dois envoyer, typiquement les vieux tu les mets derrière, tu dois mettre les filles devant, tu dois voir qu'il y a des filles parce qu'en renvoyant cette image-là ça va aussi donner l'image à d'autres filles, qu'elles vont avoir leur place, si tu montres tout le temps du mâle blanc en avant, de bonne éducation et des moyens financiers normaux, tu reproduis le schéma.*

Le créateur d'une ferme urbaine dans un des quartiers prioritaires de la politique de la ville va lui jusqu'à vouloir écarter tout caractère « bobo » à son initiative : « [sans l'échange avec les habitants] on serait à fond dans l'attitude bobo, c'est-à-dire venir dans les quartiers mais pour rester entre nous, pour faire nos petites fermes... ».

Le producteur et plusieurs membres d'une AMAP envisagent d'introduire un nouveau mécanisme pour corriger cette non-mixité. Des contacts ont été établis avec le conseil départemental afin de subventionner des paniers gratuits au bénéfice des populations défavorisées. Outre ce projet, l'AMAP a souhaité ouvrir une antenne dans un quartier de la métropole perçu comme plus populaire. Une nouvelle AMAP a ainsi été créée et accueillie, selon ses organisateurs un public plus divers que celui de l'AMAP originale. Pourtant, cette AMAP demande plus de travail selon le producteur qui la fournit :

*L'autre AMAP, elle s'est délocalisée dans les quartiers de merde, ça nous a plombé le délire, et du coup on a perdu de la vitesse [...] dans l'autre quar-*

*tier c'est du tout-venant, il faut fidéliser, c'est pas évident, parce qu'en plus, même si tu les fidélises, qu'ils t'adorent et qu'ils trouvent tel produit super sympa, parfois sociologiquement c'est pas des gens qui correspondent [...] on a un profil plus classique, moins militant, et du coup on a un turn-over de 30 à 35 % par an [...] normal vu que tu ramènes des doubles actifs qui n'ont pas le temps, qui ne savent pas cuisiner.*

Selon ce producteur, les adhérents de l'AMAP la plus populaire chercheraient avant tout de « bons produits » sans pour autant attacher d'importance particulière à la fidélité à l'AMAP et ses principes politiques. Pour cette AMAP et ses adhérents, cela semble rejoindre un constat d'évitement du politique par les classes populaires (Eliasoph 2010 ; Hamidi 2010).

Un des objectifs affichés par les initiatives est de recréer du lien entre les producteurs et les consommateurs. Une AMAP rappelle, sur son site internet, dans des termes encore plus vifs cet attachement au lien avec les producteurs : « la démarche « AMAP » n'est pas qu'une démarche de consommation. Pour les personnes qui cherchent simplement des produits bio, il existe déjà de nombreux circuits de distribution ». Parmi les jardins partagés, ce lien avec la production est aussi au centre des préoccupations, les jardiniers affirmant aimer se rendre compte du travail de maraîchage qui mène aux légumes qu'ils achètent. Le président d'une association de jardins partagés évoque même cet objectif parmi les premiers de l'association :

*Tu sais ce que tu manges, et tu sais surtout les efforts qu'il faut et le travail qu'il faut pour faire pousser, pour produire une courge, donc tu es beaucoup plus en empathie avec ton maraîcher, et tu as beaucoup plus tendance à aller t'alimenter chez un maraîcher plutôt qu'au supermarché.*

Propre à la forme associative, la recherche d'une démocratisation des décisions, notamment par les assemblées générales, est aussi présentée comme fondamentale. L'épicerie collaborative annonce : « en achetant et décidant collectivement, nous consommerons mieux ».

### 3.2 L'hybridité entre le politique et l'économique

Tout comme pour le terme « politique », le terme « économique » est récusé par bon nombre d'initiatives. Encore une fois, c'est une certaine vision de l'économie qui est récusée mais une autre qui est pratiquée. La page d'accueil du site internet d'un jardin partagé annonce : « celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste<sup>7</sup> ». Ce rejet de l'économie au sens de transactions financières ressort dans nombre de discussions et décisions internes aux initiatives. Ainsi, il est très fréquent lors des

7 La source de cette citation bien connue n'est pas présente sur le site internet. Elle est attribuée à Kenneth Boulding, cité dans le livre *Jump the Curve* (Jack Uldrich 2008).

assemblées générales de dédier un temps long au rapport moral de l'association, mais d'expédier le rapport financier – on entend communément des phrases comme « tout le monde s'en fiche mais on doit en parler », ou « on sait que c'est ennuyeux mais c'est obligatoire » – quand cette partie de l'assemblée générale n'est pas tout simplement éliminée ou renvoyée à une réunion ultérieure qui n'a parfois jamais lieu. Le malaise quant aux décisions financières est perceptible aussi lors des conseils d'administration. Les membres d'une association employant un salarié expliquent ainsi la plupart du temps faire entièrement confiance à ce dernier sur le plan des achats de l'association, même si celui-ci s'en défend et présente devis et projets de dépenses à chaque réunion. Rares sont les remises en cause des projets quand un devis est présenté. Il est patent ici que les décisions financières au sein des associations sont parfois plus dictées par une grande pudeur et une rationalité en valeur (« *wertrational* » chez Max Weber 1971, 55–57) quant à la non-qualification des membres pour décider ce qui relève du domaine financier et le besoin d'accorder le plus de financement possible à l'action de l'association, plutôt que d'une rationalité en finalité (« *zweckrational* » chez Max Weber 1971, 55–57) des opportunités ou des désavantages pour l'association de s'engager dans des dépenses. Ce rapport à l'économique rationnel en valeur et non en finalité fait d'ailleurs l'objet de nombreuses controverses au sein des AMAPs, entre des adhérents qui se définissent comme militants, et d'autres, que ceux-ci qualifient de « consommateurs » car ils semblent s'intéresser à leur gain personnel, discutant prix et quantités livrées. Lors d'une distribution d'AMAP, une adhérente tient à peser sa part de courge, estimant qu'elle n'atteint pas le kilo promis sur le tableau pour la livraison du soir. Les adhérents plus anciens et actifs témoignent immédiatement leur dédain pour ce geste assimilé à une logique « économique », de « consommatrice », selon eux opposée à l'esprit de l'AMAP.

Pourtant, par les pratiques de ces initiatives, la scission entre le politique et l'économique est remise en cause. Reprenant l'argument de Karl Polanyi :

*Lorsqu'il s'agit d'activités humaines, le terme « économique » comporte deux significations aux racines distinctes que nous nommerons sens substantif et sens formel. Le sens substantif tire son origine de la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer sa survie. Il renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social. Cet échange fournit à l'homme des moyens de satisfaire des besoins matériels. Le sens formel dérive du caractère logique de la relation entre fins et moyens, comme le montrent les expressions « économique » ou « économiser ». Ce sens renvoie à une situation bien déterminée de choix, à savoir entre les usages alternatifs des différents moyens par suite de la rareté de ces moyens. Si les lois gouvernant le choix des moyens sont appelées logique de l'action rationnelle, nous pouvons désigner cette variante de la logique par un concept nouveau : l'économie formelle. (Polanyi 2008, 53)*

Tout comme le terme « politique » dont le rejet est à relativiser, ce n'est pas l'économie qui est congédiée mais sa conception dominante, une vision égoïste, lucrative de l'économie, reposant sur la conception de l'humain comme *homo economicus* (Laval 2017). Le terme d'économie est renvoyé à l'échange intéressé, monétaire, à la financiarisation et au capitalisme globalisé. Il s'oppose donc à l'action associative, perçue comme désintéressée, locale et morale. Un producteur d'AMAP explique : « les teikei au Japon, c'est les familles qui ont décidé de reprendre le lien avec le producteur, face à l'industrialisation [...] l'AMAP doit vraiment s'inscrire dans un truc *hors business, hors système* ». Un autre producteur résume :

*Tout est fait pour faire fonctionner l'économie mondiale, faire de l'économie, donc vendre des tracteurs, faire tourner les banques, etc. etc. [...] C'est ça le monde agricole aujourd'hui, il y'a combien de suicides par jour? C'est énorme! Mais c'est à cause de quoi? C'est à cause de l'économie! Ils sont tenus par les marchés mondiaux, il peuvent pas choisir leurs tarifs, ils sont obligés de vendre à des grandes surfaces qui baissent le prix à fond, et donc à la fin on se retrouve avec des clopinettes, et puis voilà.*

Ce discours est dominant dans les initiatives, bien que les mêmes producteurs avouent les faiblesses économiques du système AMAP, notamment sur leur rémunération. Le producteur d'une AMAP démarrée en 2012, approvisionnée par deux producteurs, frères et associés, sur une même exploitation, qui fournissent en moyenne 100 paniers à 3 AMAPs du département :

*On est dans une moyenne de 700 € [...]. C'est indécent. Surtout qu'on est en moyenne à 70h/semaine de boulot [...] il faudrait qu'on fasse un panier plus cher, et que nous on en vive décemment, mais tu peux pas non plus assassiner tes amapiens, leur vendre un produit de qualité plus cher. Ça se vend à un prix juste, il faut pas abuser non plus.*

Les salaires maigres des producteurs, semblent acceptables car le travail effectué est en adéquation avec une rationalité en valeurs.

Ce refus des considérations économiques formelles n'est pas un refus du caractère économique au sens substantif de Karl Polanyi. Les porteurs d'initiatives souhaitent se démarquer en prônant une politique et une économie alternatives et interroger les frontières entre les buts économiques et politiques de leur action.

Cette insistance sur l'économie substantive est dominante mais pas univoque dans les associations. L'argument d'un gain financier pour le consommateur est notamment déployé par certaines initiatives, au premier rang desquelles l'épicerie collaborative qui fait valoir des prix en baisse par rapport à d'autres enseignes où l'on vend des produits bio, rabais obtenu par le travail bénévole des adhérents. Selon un support de communication : « ce bénévolat permet de proposer des produits de qualité à des prix justes ». Néanmoins, ces arguments sont brandis davantage en

défense contre une accusation de cherté. La recherche est celle du prix « juste », et non « le moins cher ». Les initiateurs de l'épicerie collaborative estiment que ces prix bas sont indispensables à un autre but de ces structures : attirer des consommateurs ayant peu de ressources, et un grand public vu comme méfiant face à des initiatives de « bobos » ayant les moyens de leur vertu. Le rapport à l'économie peut aussi être variable à l'intérieur des initiatives. Tout comme le terme de « politique au sens noble » évoqué par un des jardiniers, la conception de l'économie déployée dans ces initiatives constitue une boîte noire (Latour 1989), dont les membres d'association retiennent ce à quoi elle s'oppose (la grande distribution, l'agriculture industrielle, les banques), moins ce à quoi elle correspond. Preuve de cette inconsistance de la définition, nombreuses sont les controverses portant sur l'action des associations. L'épicerie collaborative est notamment accusée de discuter les prix avec les producteurs, ce qui va à l'encontre de la rationalité en valeur prônée dans nombre d'associations. Autre exemple, le co-fondateur d'une initiative explique s'être heurté aux autres fondateurs au sujet du but économique du projet : « c'est parti au clash [...] il a lancé que moi je voulais créer une activité économique, alors que c'était une des conditions ». En cause ici, les bailleurs de l'association qui conditionnent leurs subventions à l'aspect économiquement crédible du projet, privilégiant les *business plans* aux grandes déclarations sur la justice sociale et environnementale.

## 4 La politique dans les relations entre acteurs du territoire

### 4.1 Coopérations

En vue des élections municipales, un groupe composé d'associatifs a souhaité développer une feuille de route à présenter aux différents candidats à la mairie. Un document commun a été discuté et finalement signé par la plupart des associations étudiées dans l'enquête. Pourtant, elles ont rapidement déserté les réunions organisées pour créer ce programme. Les réunions étaient vues comme trop « politique » au sens politicien, et s'éloignaient de l'action des associations. Les réunions faisaient la part belle à la parole de militants politiques reconvertis dans l'action associative, personnes d'un certain âge, à l'opposé des membres des associations enquêtées, plutôt constituées de personnes de vingt à trente ans. Les associations étudiées affirment que la politique ne peut plus se limiter à des espaces de délibération à l'ancienne, mais doit passer par l'action, la production d'une « alternative crédible et désirable<sup>8</sup> » sur le territoire. De la même manière que la « politique politicienne » est rejetée au profit d'une action politique alternative, les associations se réunissent dans des collectifs associatifs plutôt que dans un front politique à proprement parler. La création d'un réseau associatif créé pour partager des locaux, des outils et des véhicules ainsi que des expertises (juridiques, comptables, communication) a confirmé les liens

8 Extrait d'entretien auprès d'une personnalité très active du monde associatif de la métropole.

privilegiés entre plusieurs associations repérés pendant l'enquête de terrain. Les AMAPs, jardins partagés, épiceries collaboratives et restaurants solidaires étudiés se sont réunis autour de ce projet. Ce regroupement formel s'est fait par accord sur un principe : constituer un front d'initiatives à l'échelle de la ville luttant contre le changement climatique ici et maintenant.

La question politique a aussi un impact sur les liens entre les associations étudiées et les institutions publiques du territoire : mairie, métropole, conseil départemental et régional. Alors que certaines associations misent beaucoup sur leurs relations avec ces institutions publiques en termes de retombées financières via les subventions monétaires ou en nature – prêt de locaux principalement – d'autres porteurs de projet se montrent plus méfiants quant à leurs rapports avec les pouvoirs publics. Pour les membres d'un jardin partagé, les liens avec les acteurs publics et en particulier la mairie se sont révélés faciles. La recherche du terrain pour implanter le jardin partagé a été facilitée par la mairie, et ce même si la tendance politique de la mairie (de centre-droit, d'un parti politique s'opposant souvent au parti auquel appartiennent les membres du jardin) détonait par rapport à l'appartenance des membres du jardin à un parti de gauche concurrent. Un initiateur du projet témoigne ainsi :

*[Avec la mairie, ça va] bien, très bien, Madame la maire est de tendance écolo [sur un plan personnel, et non par l'étiquette de son parti qui n'est pas écologiste], donc elle aime bien les projets comme ça, ce qui n'était pas forcément le cas du maire d'avant, plus branché à faire du lotissement d'habitations.*

La personnalisation de la relation avec une maire plutôt qu'un parti facilite ici les rapports avec la municipalité, en dépit d'une méfiance initiale selon les porteurs de projet :

*On est dans un lieu, ça fait 60 ans que c'est un lieu qui n'était pas habité, et donc au début, il y avait un peu méfiance : « qu'est-ce qui se passe ? » Pas les Baba cool, mais pas loin, genre : « ah ils font une ZAD ! » [...] mais ils ont vu qu'on est pas des rigolo, qu'on a fait des bonnes choses. Tous les services techniques, tous les services environnement de la mairie, ils sont devenus adhérents d'ailleurs, ils sont pas devenus adhérents par complaisance, ils sont vraiment convaincus.*

Ces bonnes relations entre le jardin et la municipalité se concrétisent par des échanges : l'équipe de la mairie facilite et participe aux événements du jardin, les jardiniers assistent aux événements de la mairie. Comme le relate un article de presse locale portant sur la première assemblée générale de l'association. La présidente de l'association annonce que « l'entière adhésion de la ville [...] et des habitants, a permis de réaliser ces projets et de faire disparaître des friches improductives et inesthétiques ». Quant à l'édile municipale, elle apporte son soutien dans les mêmes pages du quotidien : « [Madame la] maire, se réjouit de cette initiative qui va développer

une agriculture urbaine et locale dans le respect des règles de la permaculture ». Le journal remarque que « l'association s'est inscrite comme une incontournable du tissu local ». Le cas de ce jardin partagé se présente comme un exemple du dépassement de la politique des partis, ou tout au moins de sa mise en retrait, pour la collaboration entre une association créée et organisée par des membres d'un parti de gauche et une mairie de centre-droit.

Les appels d'offre des différentes institutions sont aussi caractéristiques, puisque certains acteurs de la mairie, de la métropole, du conseil départemental ou régional font montre de préférences dans le choix d'un prestataire associatif local qu'ils connaissent pour leurs appels d'offre. Ainsi, certains appels d'offre sont directement envoyés par des employés de ces différentes institutions aux cadres associatifs de leur connaissance. Ils travaillent même parfois ensuite à la réponse de l'association en indiquant les points à faire ressortir dans la candidature. De la même manière, des partenariats entre associations et institutions publiques suivent une amitié ou un engagement personnel des agents de ces institutions dans les associations. Quand ils sont interrogés sur ces pratiques, les agents des services publics expliquent ainsi vouloir privilégier des initiatives qu'ils savent être en accord avec des objectifs politiques comme la relocalisation de l'économie ou le changement des pratiques agricoles, plutôt que de se baser sur des critères de prix et de rapidité de service, normalement privilégiés dans les appels d'offre. C'est ici encore la recherche de la rationalité en valeur et non en finalité qui prédomine, et donc un choix politique qui rompt avec les pratiques habituelles des institutions.

#### 4.2 Conflits et concurrences

Pour d'autres associations, les liens avec les pouvoirs publics ont été plus complexes. Une association gérant une ferme urbaine implantée sur le territoire de la métropole a ainsi d'abord initié ses activités grâce à l'action de la mairie. Son président explique qu'au moment où il désirait lancer une association de ce type, des rapports personnels avec un membre de la municipalité ont conduit à octroyer un terrain à l'association :

*L'adjoint au maire vient dans le magasin où je travaillais, parce qu'on vendait des produits pour l'eau de l'aquarium et l'adjoint au maire, c'était le président du club d'aquariophilie de la ville. Il me dit qui il est, je dis : « On veut monter une ferme ! » Au début c'était juste : « filez-nous un petit terrain et puis on se démerde ». On voulait juste faire un peu d'agriculture, et puis on rencontre la mairie.*

Les relations avec la mairie influent ensuite sur la politique de l'association. La mairie a en effet plusieurs demandes :

*Ils nous disent « c'est pas mal, mais je sais que vous êtes tous étudiants ou vous travaillez, qui va s'occuper de ça ? Et vous me dites qu'il n'y a pas de chef,*

*il nous faut un chef [...] et puis il faut aussi nous montrer une pérennité économique, on aimerait bien que vous puissiez créer des emplois». Enfin, ils avaient quand même des demandes.*

Ces demandes de la municipalité entraînent des changements au sein de l'association. L'association commence à se diviser entre les membres qui refusent ces demandes et le président, qui souhaite donner les gages demandés par la mairie. Les autres membres fondateurs lui reprochent vite cette complaisance. Eux imaginaient un projet moins porté sur des objectifs d'emploi et d'activité économique. De plus, ils avaient souhaité une organisation horizontale. C'est ce point qui motive le départ de plusieurs fondateurs : « entre nous, pour l'histoire de directeur on se disait chacun à sa place, chacun est responsable d'un pôle. Mais il y a eu un article qui est sorti de la mairie, et qui me nommait directeur ». Les fondateurs s'affrontent alors et c'est le membre le plus proche des volontés de la mairie qui s'impose et laisse partir les autres, voire organise leur mise à l'écart. Un des autres membres fondateurs explique ainsi que des réunions sur la partie du projet qu'il devait diriger étaient organisées sciemment sans l'en informer. Pour prendre le contrôle de l'association le président s'est ainsi appuyé sur les demandes de la municipalité, qui a su imposer ses volontés à l'association. A la suite de cet épisode, l'association a développé d'étroites relations avec les pouvoirs publics. Les institutions publiques du territoire sont d'autant plus intéressées par le projet qu'il se développe dans un quartier prioritaire de politique de la ville, connu pour être un territoire longtemps délaissé. Les élus de la métropole de tous bords vantent alors l'initiative et la visitent, notamment lors de la pré-campagne pour l'élection municipale, afin de s'afficher comme proches d'une initiative écologique et sociale. Pourtant depuis, les relations se sont tendues. Pour les membres de l'association, les institutions publiques du territoire avaient fait une promesse tacite d'aide financière, tandis que les pouvoirs publics tenaient la ferme en exemple en grande partie car elle ne coûtait rien à la collectivité et devait développer sa propre activité économique. La ferme ne s'est pas vu octroyer les subventions attendues, ni l'extension du terrain. Plus grave, l'association est privée de son autorisation à recevoir du public, ce qui limite fortement ses capacités d'organiser des événements. S'engage alors une bataille entre le président de l'association et les pouvoirs publics. Une pétition est lancée sur les réseaux sociaux dans laquelle ce dernier accuse les pouvoirs publics de ne pas avoir tenu leur promesse et de mettre en danger le projet, allant jusqu'à annoncer le départ de l'association si l'autorisation d'accueil du public et l'extension du terrain ne sont pas octroyés. Les acteurs publics assurent, eux, n'avoir pris aucun engagement auprès de l'association et dénoncent de fausses accusations. En retour, le président de l'association a lancé sa candidature aux élections municipales et a recueilli 27% des suffrages, ce qui lui a permis d'obtenir 3 élus au conseil municipal.

Le cas de cette association est unique parmi les initiatives enquêtées. Les autres associations souhaitent se tenir à l'écart de celle-ci, la percevant comme trop liée aux

pouvoirs publics. En effet, parmi la plupart des associations enquêtées, la méfiance et la volonté d'indépendance à l'égard des institutions publiques sont de mise. Les membres du conseil d'administration de l'association créant des jardins partagés souhaitent ainsi que les revenus de l'association se partagent de manière égale entre les recettes d'activités économiques, les dons et adhésions, et les subventions de partenaires institutionnels afin de ne pas dépendre uniquement de cette dernière forme de recettes. L'association pourrait pourtant connaître de grands gains financiers si elle acceptait toutes les sollicitations des acteurs publics, mais elle ne souhaite pas se sentir instrumentalisée par la politique de la ville.

Les pouvoirs publics sont également accusés de vouloir imposer leurs conceptions politiques. Le président de l'épicerie collaborative affirme ainsi que le conseil régional privilégie « l'économie pure » et n'aide que très peu les initiatives non-lucratives. Plusieurs porteurs de projet ont suivi un stage au sein du conseil départemental afin de conceptualiser leur projet. Pourtant, le choix de la forme associative ou coopérative leur a été reproché. La co-présidente d'une association raconte :

*Quand on a fondé l'association, mes supérieurs étaient étonnés de voir qu'on transforme ça en association et pas en entreprise, alors que nous, pendant un an, on a bossé sur le lien social, et pas une production à but commercial.*

Ici, l'ambivalence du rapport avec les institutions publiques se dessine puisqu'une institution propose une aide sous la forme d'un stage visant la création d'une initiative, mais un conflit se crée quant à la finalité de cette création : association pour la stagiaire, entreprise lucrative pour l'institution.

Autre point de désaccord, les membres des associations sont parfois très méfiants quant à la volonté des pouvoirs publics de transformer une action assurée par les services public en partenariat associatif. Ainsi, une association de jardins partagés a été approchée par la mairie pour fabriquer et gérer des bacs à composts dans les principaux jardins publics de la ville. L'association a refusé en expliquant qu'il s'agissait là d'une mission de service public et méritait donc l'emploi de salariés spécifiquement affectés à cette activité. Ce qui s'est par la suite produit avec l'embauche de maîtres composteurs par la mairie.

Certaines associations ont également à cœur la défense d'une conception classique du salariat face à des institutions publiques promptes à envisager l'action des associations comme un rapport commercial n'impliquant pas de salaires mais seulement des subventions. Dans leur bilan comptable, plusieurs associations insistent pour faire figurer la valorisation du travail bénévole, en calculant le coût de ce travail non payé mais que ces initiatives souhaitent mettre en évidence. Autre cas de conflit sur les conceptions de l'économique, le salarié d'une association demande aux institutions publiques avec qui il travaille de rémunérer les heures de réunion, au grand dam des interlocuteurs publics. Lors d'une discussion sur les tarifs d'intervention de l'association, une cadre d'un service public fait remarquer :

« 100 euros est notamment un tarif horaire au-delà de ce que nous envisageons au sein de notre service pour des interventions du type ateliers, d'autant plus que les réunions sont aussi comptabilisées dans la facture comme temps de séances par [l'association]. À ma connaissance, vous êtes le seul partenaire à facturer ces temps de travail ». L'institution publique renvoie à une manière de faire habituelle sans relever l'inégalité entre travailleurs des institutions publics et associatifs révélée par de telles pratiques, les premiers étant rémunérés lors de ces réunions et pas les autres, même s'ils sont salariés de leur association.

Il peut aussi exister une rivalité directe entre initiatives et institutions publiques. Les institutions publiques prennent parfois la place des associations étudiées. Une réunion préalable à la constitution d'un jardin partagé organisée par la mairie a ainsi révélé une logique fortement différente de celle des initiatives citoyennes. Les représentants de la mairie désiraient une mise place rapide du jardin, la participation du plus grand nombre d'habitants possible, et surtout une publicité sur le rôle clé du maire dans le projet. Une conseillère municipale rappelle ainsi la raison de la réunion : « donc on est là à la suite de la rencontre du maire avec des habitants en juillet, où le maire a donné son accord pour un projet d'aménagement de cet espace ». Cette publicisation de l'autorisation et même de l'encouragement du maire de la ville était d'autant plus importante l'année précédant les élections municipales. La réunion était atypique en ce qu'elle accueillait un petit nombre d'habitants face à de nombreux acteurs municipaux prévoyant déjà quels travaux faire au jardin. La marge de manœuvre est ainsi réduite pour les adhérents du jardin partagé, en comparaison avec les autres jardins associatifs. Dans ce cas, les représentants de la mairie ont clairement demandé aux habitants de créer une association pour pouvoir gérer le jardin partagé. Comme nous le voyons avec ce dernier exemple, les pouvoirs publics peuvent ainsi peser sur la politique des associations en favorisant leurs formes, leurs buts mais aussi en créant de toutes pièces des associations alliées.

## 5 Conclusion

Les institutions publiques ont tendance à se positionner de plus en plus sur les espaces d'action des associations étudiées, dans le domaine écologique, alimentaire et des espaces végétalisés (Hamman 2019). Cette situation problématique pour les associations quant à leur politique interne et externe devient un sujet important de la vie associative, comme nous l'avons vu avec la création d'un cahier des charges associatif pour les élections municipales. Reste à savoir si, à l'instar de villes comme Barcelone (Juan 2018), les associations se décideront à entrer concrètement dans le jeu politique et électoral en tentant de saisir le pouvoir politique dans les différentes instances du territoire. Pour la recherche, l'enjeu est celui de pratiquer l'enquête au plus près des pratiques tout en ayant une vision large des enjeux, ce qui semble

le plus pertinent sur un territoire délimité, en prenant en compte tous les acteurs participants, montrant ainsi tout l'intérêt d'une ethnographie d'un réseau associatif.

## 6 Références bibliographiques

- Allen, Patricia, Margaret Fritzsimmmons, Michael Goodman et Keith Warner. 2003. Shifting Plates in the Agrifood Landscape: The Tectonics of Alternative Agrifood Initiatives in California. *Journal of Rural Studies* 19(1): 61–75.
- Benmecheddal, Ahmed, Nil Özçağlar-Toulouse. 2014. Chapitre 12. La grande distribution face aux mouvements anti-consuméristes. Pp. 263–283 in *Repenser le commerce. Vers une perspective socio-culturelle de la distribution*. Edité par Isabelle Collin-Lachaud. Caen : EMS Editions.
- Berger, Mathieu et Carole Gayet-Viaud. 2011. Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêteur sur le devenir politique de l'expérience ordinaire. Pp. 9–24 in *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble* édité par Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud. Bruxelles : P. I. E. Peter Lang (coll. « Action publique », n° 8).
- Cefaï, Daniel. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte.
- Cochoy, Franck. 2008. Faut-il abandonner la politique aux marchés ? Réflexions autour de la consommation engagée. *Revue française de socio-économie* 2008(1) : 107–129.
- Darbus, Fanny. 2015. Loin de la subversion et de la transformation sociale : les pratiques de l'économie sociale et solidaire. *Agora débats/jeunesses* 69 : 7–22.
- Deverre, Christian et Claire Lamine. 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Economie rurale* 317 : 57–73.
- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault. 2010. Agriculture urbaine : un outil multi-dimensionnel pour le développement des quartiers. *Vertigo*, 10(2), <http://journals.openedition.org/vertigo/10436> (24.09.2010).
- Dupuis, Mélanie et David Goodman. 2005. Should We Go “Home” to Eat? Towards a Reflexive Politics in Localism. *Journal of Rural Studies* 21(3) : 359–371.
- Eliasoph, Nina. 2010. *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Paris : Economica.
- Granovetter, Mark. 1973. The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology* 78(6) : 1360–1380.
- Hamidi, Camille. 2010. *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*. Paris : Economica.
- Hamman, Philippe. 2019. *Gouvernance et développement durable. Une mise en perspective sociologique*. Paris, Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Hély, Mathieu. 2009. *Les métamorphoses du monde associatif*. Paris : Presses Universitaires de France, « Le Lien social ».
- Juan, Maïté. 2018. Sociologie des initiatives culturelles citoyennes : le pouvoir d'agir entre démocratie participative et économie solidaire. Thèse de doctorat, Sociologie, CNAM, Paris.
- Lamine, Claire. 2008. *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Paris : Editions Yves Michel.
- Lamine, Claire et Yuna Chiffolleau. 2012. Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis. *Pour* 215–216 : 85–92.
- Latour, Bruno. 1989. *La science en action*. Paris : La Découverte.
- Laval, Christian. 2007. *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*. Paris : Gallimard (coll. « Tel »).

- Laville, Jean-Louis. 2016. *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*. Paris : Points.
- Legrand, Thomas et Laure Watrin. 2018. *Les 100 mots des bobos*. Paris : Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »).
- Marcus, George E. 1995. Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography. *Annual Review of Anthropology* 24: 95–117.
- Marsden, Terry. 2000. Food Matters and the Matter of Food: Towards a New Food Governance ? *Sociologia Ruralis* 40(1) : 20–29.
- Mestdagh, Léa. 2015. Des jardinier-e-s partagé-e-s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi. Thèse de doctorat, Sociologie, Université Sorbonne Paris Cité, Paris.
- Mundler, Patrick. 2013. Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? Une analyse des prix dans sept AMAP de la région Rhône-Alpes. *Economie Rurale* 336: 3–19.
- Neveu, Eric. 2015. *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris : Armand Colin.
- Paquot, Thierry. 2011. Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale* 2(2) : 23–32.
- Polanyi, Karl. 2008. *Essais*. Paris : Seuil.
- Simmel Georg. 1991. *Sociologie et Epistémologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Tanter, Annick et Jean-Claude Toubon. 1999. Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnicisation des opérations de réhabilitation. *Sociétés contemporaines* 33–34 : 59–86.
- Thompson, Craig J. et Gokcen Coskuner-Balli. 2007. Countervailing Market Responses to Corporate Cooptation and the Ideological Recruitment of Consumption Communities. *Journal of Consumer Research* 34(2) : 135–152.
- Tchernonog, Vivianne. 2007. *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*. Paris : Dalloz-Juris Associations.
- Uldrich, Jack. 2008. *Jump the Curve: 50 Essential Strategies to Help Your Company Stay Ahead of Emerging Technologies*. Platinum Press.
- Weber, Max. 1971. *Economie et société*. Paris : Plon.



Seismo Verlag  
Sozialwissenschaften  
und Gesellschaftsfragen

Reihe  
Geschlechterfragen

AG Transformation von  
Männlichkeiten (Hrsg.)

## Zeitdiagnose Männlichkeiten Schweiz

ISBN 978-3-03777-217-1  
280 Seiten, 14,6 x 22,6 cm  
Fr. 68.– / Euro 68.–

Wandel und Persistenz der Geschlechterverhältnisse in Arbeitswelt, Familie und Politik bedeuten für Männer\* und Männlichkeit(en) spezielle Möglichkeiten und Herausforderungen. Zur Debatte steht, was sich gegenwärtig überhaupt verändert. Welche Entwicklungen werden ausgemacht? Welche Potenziale, Widersprüche und Spannungen – für Männer\* und für die Gesellschaft – tun sich auf oder entstehen dadurch? Wie haben sich Männlichkeiten historisch in der Schweiz überhaupt gestaltet und ausgebildet?

Das Buch bündelt Forschungsbeiträge zu Männlichkeit(en) in der Schweiz, die zu einer kritischen Zeitdiagnose beitragen. Dabei werden Perspektiven aus verschiedenen Disziplinen – der Geschlechterforschung, Soziologie, Sozialen Arbeit, Geschichte, Literaturwissenschaft, Psychologie und Migrationsforschung – eingebracht.

*Mit Beiträgen von Anika Thym,  
Matthias Luberbach, Diane Baumgarten,  
Martina Peltz, Andrea Mährhofer,  
Johannes Mäder, Claudia Opitz-Belakhal,  
Christa Birnbaumgasser, Margot Vogel,  
Nathalie Paschoa, Flomina Seminarico,  
Marisol Keller, Brigitte Liebig,  
Isabella Zinn, Michela Cameracini,  
Brandia Spencer.*

Herausgeber\*innen des Buches sind Diane Baumgarten, Matthias Luberbach, Martina Peltz, Sarah Rahli-Stiller, Steve Stiller, Tobias Studer, Anika Thym und Isabella Zinn.